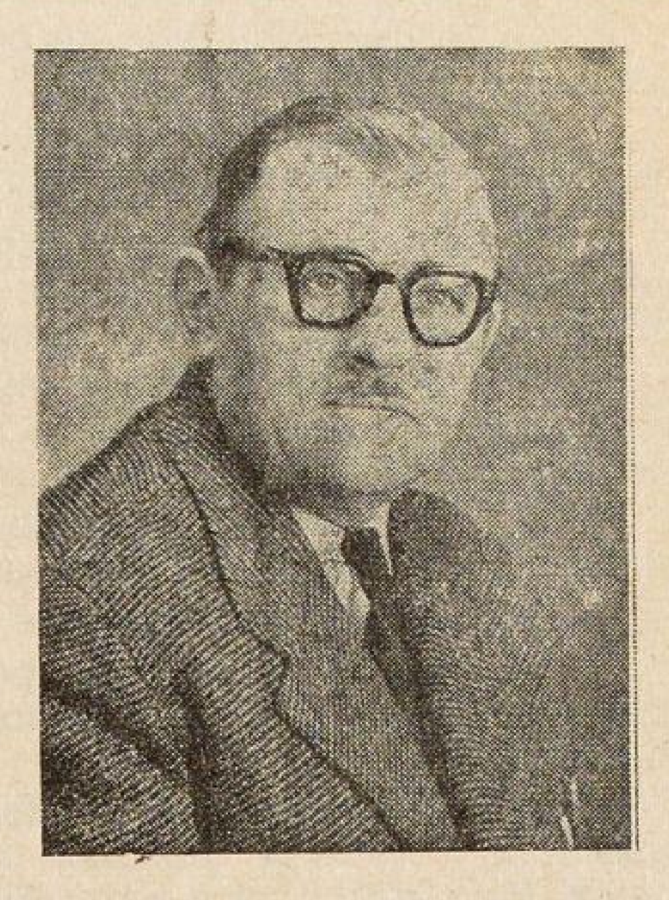
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

DEPARTEMENT DU CANTAL

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION



ÉLECTRICES,
ÉLECTEURS,
Chers Compatriotes,

13 MAI 1958. — Le système s'écroule, la République est en danger, la France angoissée vit, heure par heure, l'agonie d'un régime qui meurt des crimes et de la bêtise de ses gouvernants.

Un homme se lève : Charles de Gaulle.

28 SEPTEMBRE 1958. — La France renaissante donne à Charles de Gaulle, le témoignage éclatant de sa confiance et proclame à une écrasante majorité sa foi et sa volonté de vivre.

23 NOVEMBRE 1958. — Voici les élections législatives qui vont donner au pays la majorité dont il a un urgent besoin ; majorité qui permettra au nouveau gouvernement de promouvoir, dans le cadre d'une constitution vraiment républicaine les réformes toujours promises et jamais réalisées.

LE PEUPLE DE FRANCE A LA PAROLE, IL EST LE MAITRE DE SON DESTIN. Jamais peut-être il n'a ressenti davantage d'importance du choix qu'il va faire librement. Le candidat qui vous adresse ces quelques mots, mesure lui aussi les lourdes responsabilités qui seront les siennes, si vous lui accordez votre confiance. Il est prêt à en accepter le poids avec tout son courage et tout son cœur.

La France devant le monde a retrouvé son rang de grande nation. Elle est maintenant gouvernée.

L'anarchie a disparu.

Elle a trouvé un guide clairvoyant et sûr pour la conduire sur la voie du redressement.

L'immense majorité des Français secouée par le dégoût des mœurs politiciennes de la IVe République et des combinaisons des partis politiques a clamé sa volonté d'un changement profond et son désir de voir apparaître *des hommes nouveaux,* républicains sincères, démocrates convaincus, décidés à suivre Charles de Gaulle, Président du Conseil de la Ve République et à lui apporter leur concours loyal et entier dans la grande œuvre de rénovation qu'il a entreprise.

TOUT LE PROBLÈME EST LA ET LA SOLUTION DE CE PROBLÈME EST CAPITALE — CETTE SOLUTION EST ENTRE VOS MAINS —

Les responsables de notre terrible décadence doivent disparaître et vous élirez pour les remplacer, les hommes d'action, les hommes de caractères, les hommes d'énergie qui sauront avec Charles de Gaulle gouverner pour le bien commun ; sauver nos libertés, toutes nos libertés et particulièrement cette liberté de pensée et cette liberté de conscience, si chères à tout homme et à tout Français.

Vous avez mis par votre « OUI » arrêt à l'aventure. — L'heure des discours fumeux à passé. Il vous faut des actes.

Je m'engage :

1°) A mettre un terme à la guerre d'Algérie. Trop de sang a été versé. La paix est à l'horizon. Avec de Gaulle, je voterai toute solution soucieuse de l'intérêt national, qui nous rendra nos enfants et écartera la terrible angoisse qui nous étreint.

2°) La gabgie et le gaspillage ont failli ruiner nos finances. Les petits rentiers et les vieillards ont été réduits à la misère.

La France attend de ses nouveaux élus une sains politique de gestion financière (réduction et contrôle des dépenses publiques, refus de création et de majoration d'impôts nouveaux).

3°) Je m'engage à étudier, promouvoir et réaliser toutes solutions qui donneront aux paysans de chez nous la sécurité et le bien être dans leurs métiers, dans leurs familles et dans leurs maisons.

Dans le cadre de notre département ou rien de solide n'a été fait, l'organisation du marché du lait et du marché de la viande s'imposent en premier lieu. Je les conçois dans le cadre d'ententes interprofessionnelles, seules garanties du succès. La lutte est stérile, l'union seule nous sauvera.

4°) Je m'engage à sauvegarder la libre entreprise et à voter dans les plus brefs délais, toute réforme fiscale qui débarassera les commerçants et les artisans victimes de tracasseries et des suspicions administratives, des menaces persistantes qui pèsent sur eux.

5°) Je m'engage à promouvoir et à réaliser pour la classe ouvrière et les petits fonctionnaires de chez nous, toutes réformes susceptibles de donner à chacun s'il le désire :

a) une maison, gage de sa liberté, et de la sécurité de ses vieux jours.

b) les moyens qui permettront au enfants de nos cités ouvrières et de nos campagnes d'obtenir l'instruction professionnelle ou supérieure, gage d'une vie meilleure et d'une véritable promotion sociale.

6°) Je m'engage a tout faire pour garder a ce département ses différentes activités économiques et je lutterai de tout mon cœur pour sauver la mine de Champagnac et la ligne de Bort-Eygurande. Pour conserver à Saint-Flour et à Mauriac menacés par le même péril, leurs tribunaux et pour rendre à Mauriac avec son arrondissement, son représentant à l'Assemblée nationale.

7°) Une industrie que nous n'avons pas à importer et qui attend de nous des efforts considérables, doit être développée au maximum. Le tourisme dans le Cantal doit être demain source de vie et de richesses.

Voilà les idées générales de mon programme.

Ensemble nous le réaliserons

Ces engagements, car le temps des promesses fallacieuses est révolu, mon remplaçant éventuel Jean PEYRAC, les fait siens et il sera mon soutien et mon aide dans toute mon action régionale, départementale et nationale.

Jean PEYRAC, c'est un nom, c'est une famille de Mauriac, de Riom, c'est une page de l'histoire de cet arrondissement tout entier. C'est aujourd'hui, ce sera demain, l'homme, le témoin de vos grands soucis, le garant que tout sera mis en œuvre pour y porter remède.

POUR VOUS, POUR MOI, JEAN PEYRAC C'EST MAURIAC

Paysans, artisans, commerçants, hommes des professions libérales, ouvriers, fonctionnaires, nous sommes tous solidaires dans la prospérité et dans la pauvreté.

La terre cantalienne nous lie tous dans le même sort.

Notre union sera demain notre force. Tous ensemble vous voulez sauver la France et la République.

VOTEZ FRANÇAIS ET RÉPUBLICAIN

Jean SAGETTE

Propriétaire-exploitant à Farges Cne de Cussac
et à Champs-sur-Tarentaine

Conseiller général de Saint-Flour-Sud
Conseiller municipal de Neuvéglise

Candidat d'Union pour une Nouvelle République Démocratique et Sociale

investi par l'U.N.R.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Jean PEYRAC

Commerçant et propriétaire
à Riom-ès-Montagnes

Saint-Flour. — Imprimerie « La Dépêche »